

Renseignements destinés aux parents et aux tuteurs et tuteurs concernant le sondage de l'Ontario sur l'intimidation

L'intimidation est un problème grave qui peut avoir des conséquences sur l'apprentissage et le sentiment de sécurité et de bien-être général des élèves. L'intimidation n'est jamais acceptable.

Dans le cadre de ses initiatives visant à prévenir l'intimidation et à protéger les élèves dans nos écoles, l'Ontario a lancé un sondage en ligne pour mieux comprendre l'expérience des élèves face à l'intimidation dans les écoles, notamment en ce qui concerne le signalement de l'intimidation, les façons de réagir à l'intimidation et les activités de prévention de l'intimidation.

Nous encourageons les élèves, les parents et les éducateurs et le personnel enseignant à **remplir le sondage** à www.ontario.ca/fr/page/consultation-lintimidation-dans-les-ecoles-ontariennes.

Qui peut participer?

Ouvert à tous les élèves, le sondage en ligne pose des questions sur l'intimidation à l'école. Les élèves de moins de 16 ans qui souhaitent remplir le sondage doivent obtenir l'autorisation de l'un de leurs parents (mère ou père) ou de leur tutrice ou tuteur.

Si l'un des sujets du sondage met les élèves mal à l'aise ou les dérange, nous les encourageons à parler de ce qu'ils ressentent avec leurs parents, ou tutrice ou tuteur, une enseignante ou un enseignant, la directrice ou le directeur de leur école ou un autre adulte en qui ils ont confiance.

Les parents et les tuteurs et tuteurs qui souhaitent donner leur avis sur l'intimidation peuvent également participer au sondage.

Qu'est-ce que l'intimidation?

L'intimidation peut prendre plusieurs formes. Elle peut être :

- **physique** : coups, bousculades, bris ou vols d'effets personnels
- **verbale** : insultes, moqueries, remarques sexistes, racistes ou homophobes
- **sociale** : propagation de ragots et de rumeurs, exclusion d'un groupe
- **écrite** : écriture de mots ou de symboles blessants ou offensants
- **électronique (cyberintimidation)** : propagation de rumeurs et de commentaires blessants par courriel ou en utilisant la messagerie textuelle ou les médias sociaux

L'intimidation, pratiquée par une personne ou un groupe de personnes, peut blesser ou faire du mal à la personne visée par des paroles ou des gestes. L'intimidation cause un préjudice, de la peur ou de la détresse ou crée un environnement négatif pour une personne, à l'école par exemple. Elle se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs réel ou perçu. Elle peut avoir lieu n'importe où, dans votre quartier, à l'école ou en ligne, dans ce dernier cas, on parle de cyberintimidation.

Les enfants et les adolescents peuvent être touchés par l'intimidation s'ils subissent des actes d'intimidation, s'ils en sont témoins ou s'ils les pratiquent.

Apprendre de nos enfants et de nos jeunes

Les élèves peuvent remplir le sondage seuls. Nous les encourageons toutefois à en discuter avec un de leurs parents ou leur tutrice ou tuteur ou un autre adulte en qui ils ont confiance. La participation au sondage peut présenter aux parents ou tuteurs et tuteurs l'occasion de parler de l'intimidation avec leurs enfants.

Comment parler de l'intimidation

Les conversations qu'un enfant peut avoir avec ses parents, sa tutrice ou son tuteur ou un autre adulte bienveillant jouent un rôle important pour favoriser sa réussite.

La *Trousse d'outils pour parents : édition ado* inclut des conseils et des suggestions qui aideront les parents et tuteurs et tuteurs à engager ce genre de conversations. La trousse est accessible à www.ontariodirectors.ca/parent_engagement_fr.html#pe4.

Dans cette trousse, l'information est organisée en sections :

- **Être à l'écoute** : Pistes pour communiquer sans stress avec votre ado
- **Être informé** : Conseils utiles pour être au courant de ce qui se passe à l'école
- **Être un mentor** : Suggestions constructives au cas où le désir d'indépendance de votre ado vous inquiéterait
- **Être un coach** : Stratégies pour trouver des solutions à des questions comme le manque de sommeil, le stress ou l'intimidation

Ressources utiles

L'intimidation : Essayons d'y mettre un terme – Conçu par le ministère de l'Éducation, ce guide fournit de l'information sur les signes auxquels les parents, tuteurs et tuteurs et autres adultes bienveillants doivent prêter attention, ce qu'ils peuvent faire et à quoi ils peuvent s'attendre de la part des écoles; il propose de plus d'autres sources de renseignements. www.ontario.ca/fr/page/lintimidation-essayons-dy-mettre-un-terme

Les relations interpersonnelles – Cette trousse d'outils porte sur des sujets comme le bien-être mental, la résolution de conflits, la prévention de l'intimidation, les médias sociaux et la résilience. www.ontariodirectors.ca/parent_engagement_fr.html#pe1

Tous ensemble! – Cette ressource, qui comprend des vidéos, des guides de discussion et un livre, est conçue pour aider les écoles et les parents, tuteurs et tuteurs à favoriser la participation de ces derniers et à mettre en œuvre une approche globale à l'échelle de l'école afin de la rendre sécuritaire, inclusive et accueillante. Voici quelques exemples des sujets abordés : prévenir l'intimidation, encourager la gentillesse et l'empathie et résoudre des problèmes ensemble. www.copahabitat.ca/fr/intimidation/les-familles-capsule

Jeunesse, J'écoute – Ce service de soutien accessible à toute heure et en tout temps, jour et nuit, offre du counseling en français et en anglais. Les enfants et les jeunes peuvent parler de ce qu'ils ressentent à une conseillère ou à un conseiller, par téléphone ou par texto au 1 800 6686868, ou en allant sur le site www.jeunessejecoute.ca.